



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

SÉCURITÉ DES AGENTS DES ROUTES : À VOUS AUSSI D'ÉCARTER LE DANGER !

DOSSIER DE PRESSE
Mai 2022

Contact presse :

- ▶ contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr
- ▶ Robin LEROY, 06 17 06 26 09

SOMMAIRE

Chiffres clés.....	3
Les agents d'exploitation des routes au service des usagers.....	4
Une recrudescence des accidents sur les autoroutes et routes nationales.....	5
Usagers : les bons comportements	6
Sensibiliser les usagers pour protéger les agents.....	7
Les autoroutes et routes nationales en Île-de-France et la DiRIF.....	8

Chiffres clés

Plus de

30 000 interventions par an

des équipes d'exploitation, soit

1 intervention tous les quarts d'heure

65 accidents

contre des engins ou des agents de la DiRIF depuis 2019

31 accidents depuis 1 an

soit

2 fois plus d'accidents

qu'en 2019

La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) est le service public des autoroutes et routes nationales en Île-de-France. Elle a vocation à permettre et faciliter les déplacements régionaux, nationaux et internationaux sur le réseau routier national dans la région capitale.

Afin de garantir aux usagers les meilleures conditions de circulation, la DiRIF gère, entretient, exploite et modernise le réseau routier national non concédé en Île-de-France.

Pour garantir les conditions de sécurité des intervenants et des usagers pendant les travaux d'entretien, de réparation et de modernisation, la circulation est réglementée par des dispositions temporaires telles que réduction de la vitesse maximale autorisée, interdiction de doubler, réduction de la largeur des voies, basculement de circulation d'une chaussée sur l'autre, ou encore fermeture de sens de circulation avec déviation.

Une information aussi complète que précoce est mise en œuvre sur www.SYTADIN.fr, sur les panneaux à message variable (PMV), et avec des matériels et engins de signalisation et de balisage équipés de dispositifs lumineux toujours plus sophistiqués.

Malgré toutes ces dispositions, les accidents persistent, et ne cessent d'augmenter. **L'État ne peut pas accepter que des femmes et des hommes soient régulièrement blessés et parfois même tués au travail dans l'exercice de leurs missions au service des usagers.**

Ces accidents sont presque toujours dus à des comportements inadaptés des usagers et, en premier lieu, à un défaut d'attention de leur part. C'est la raison pour laquelle l'État rappelle aujourd'hui son message :

**SÉCURITÉ DES AGENTS DES ROUTES :
À VOUS AUSSI D'ÉCARTER LE DANGER !**

Les agents d'exploitation des routes au service des usagers

Les agents de la DiRIF travaillent au quotidien sur les autoroutes et routes nationales franciliennes. Ils y réalisent environ **30 000 interventions par an, de jour comme de nuit, souvent dans l'urgence**, sur des chantiers fixes ou mobiles. Leurs missions :

- ▶ Pour **assurer les conditions de sécurité des usagers et des intervenants sur les routes** et autoroutes, organiser et mettre en œuvre :
 - la protection (balisage) et la signalisation en cas d'événement de circulation (incident, accident, etc.), de chantier, de fermetures d'axes routiers et autoroutiers à la circulation ;
 - le traitement des routes et autoroutes en cas d'événement météorologique hivernal (salage, déneigement) ;
 - le nettoyage des chaussées après un accident de la circulation et ramassage des objets présentant des risques pour les conditions de sécurité des usagers.

- ▶ **Entretien des routes** et autoroutes au quotidien :
 - surveiller l'état des routes et autoroutes pour prévoir leur maintenance et réparation
 - organiser et mettre en œuvre :
 - la réparation d'urgence nécessaire à la sécurité des usagers, notamment de glissières de sécurité
 - le nettoyage des chaussées et de leurs abords
 - le curage des systèmes d'évacuation des eaux de pluie
 - faucher et élaguer la végétation

- ▶ Contribuer à la réalisation des **travaux de maintenance et de réparation** sur les routes et autoroutes (chaussées, ouvrages d'art, assainissement, glissières de sécurité, panneaux, etc.)



Une recrudescence des accidents sur les autoroutes et routes nationales

Le plus souvent, ce sont des comportements dangereux aux abords des chantiers, délibérés (tels que la vitesse excessive, l'irrespect des fermetures de voies, l'irrespect des inter-distances entre véhicules) ou par manque de vigilance, notamment pour cause d'autres activités au volant (telles que l'usage du téléphone en conduisant), qui sont à l'origine de ces accidents.

Les principales causes d'accidents :

- débordement sur la bande d'arrêt d'urgence
- circulation trop près du véhicule qui précède
- rabattement tardif avant le début d'un chantier
- vitesse excessive
- manque de vigilance

► Au niveau national

Entre 2014 et 2020, les accidents sur zones de chantier ou d'intervention ont augmenté de 8 % sur le réseau routier national.

Sur ces sept années on déplore :

- 207 blessés et 5 tués parmi les gents des routes ;
- 491 et 20 tués parmi les usagers ;
- Plus de 5 accidents par semaine en moyenne.

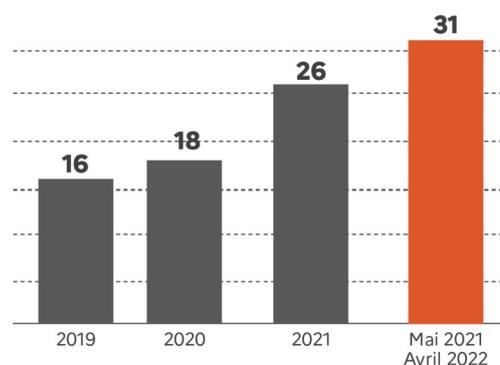
► En Île-de-France

Depuis 2019 :

- **65 accidents** contre des engins ou des agents de la DiRIF
- **8 agents DiRIF blessés**
- 9 usagers blessés

Depuis 1 an, 31 accidents,

soit **2 fois plus d'accidents qu'en 2019**.



Usagers : les bons comportements

À force de rouler, on ne remarque plus les agents qui travaillent pour notre sécurité, au bord des routes et autoroutes. On ne fait plus attention à eux, on perd en vigilance, on roule toujours plus vite et plus près d'eux. On ne ralentit pas suffisamment quand on voit la signalétique d'intervention et on se rabat à la dernière minute.

Les bons gestes :

- En conduisant, soyez attentif à chaque instant :



Ne vous laissez pas distraire.

Laissez votre téléphone de côté.



Faites des pauses régulières.

Pour les professionnels, respectez vos temps de conduite.



Respectez les distances de sécurité

pour éviter les collisions.

- À l'approche d'un chantier ou d'un véhicule d'intervention adaptez votre comportement sans attendre :



Ralentissez.

Diminuez votre vitesse lorsque vous arrivez en présence des agents des routes.



Augmentez les distances de sécurité

pour diminuer le risque d'accidents.



Si possible, changez de voie.

Sinon écartez-vous au maximum des agents des routes.

ATTENTION

Le non-respect de ces consignes est désormais passible d'une contravention de 4^e classe (135 € d'amende et une perte de 1 à 6 points de permis).

Sensibiliser les usagers pour protéger les agents

Face à la persistance des risques encourus par les agents intervenant sur les routes, le ministère de la Transition écologique a lancé la campagne de prévention « Sécurité des agents des routes : à vous aussi d'écarter le danger » appelant les usagers de la route à un changement de comportement.

Les objectifs de la campagne :

- sensibiliser les usagers de la route (chauffeurs de poids lourds et conducteurs de véhicules légers) aux risques d'accidents aux abords des zones de chantier et d'intervention ;
- susciter chez les conducteurs une prise de conscience du risque afin de les responsabiliser et les inciter à adopter un comportement plus prudent, en vue de renforcer leur propre sécurité comme celle des agents en intervention.

Cette campagne repose sur deux visuels montrant un agent des routes frôlé par un véhicule, avec la mise en évidence de la trop grande proximité du véhicule. Le concept est décliné en affiches, en spot radio, et en film immersif visible avec des lunettes 360°.

En 2022, la DiRIF déploie ces 2 visuels sous forme de panneaux 4x3 mètres le long des autoroutes et routes nationales franciliennes.



Oltre ces panneaux, **3 fourgons accidentés de la DiRIF sont exposés** sur des aires de service ou le long des autoroutes franciliennes, pour montrer aux usagers les conséquences réelles d'un accident :

- le long de l'autoroute A13 direction Paris, juste avant l'entrée du tunnel Ambroise Paré ;
- sur l'aire de service de Lisses sur l'autoroute A6 direction Paris ;
- sur l'aire de service à Pierrelaye le long de l'autoroute A15 direction Paris.



Pour en savoir plus sur la campagne : www.securitedesagentsdesroutes.gouv.fr

Les autoroutes et routes nationales en Île-de-France et la DiRIF

La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) est **le service public des autoroutes et routes nationales en Île-de-France**. Elle a vocation à permettre et faciliter les déplacements régionaux, nationaux et internationaux sur le réseau routier national dans la région capitale.

Service déconcentré du ministère chargé des transports, elle est **placée sous l'autorité du préfet d'Île-de-France**, préfet de Paris, au sein de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) d'Île-de-France.

Chiffres clés :

1 300 km de routes

4 millions d'usagers chaque jour en semaine

1^{er} gestionnaire de tunnels routiers de plus de 300 mètres de France

300 échangeurs

1 intervention des équipes tous les 1/4 d'heure

410 panneaux à message variable

1 200 ponts et viaducs

Toute l'actualité de la DiRIF et des opérations pour moderniser la route :

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

L'information trafic en temps réel en Île-de-France :

www.sytadin.fr

